



LAMELOUZE..... d'une faïsse à l'autre

BULLETIN MUNICIPAL n° 24



COMMÉMORATION DU
8 mai 1945

..

8 Mai 2026

Commémoration du 81^{ème} anniversaire de la Victoire des forces alliées face à l'Allemagne nazie marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le vendredi 08 mai à 11h30 au monument aux morts de la place de la Mairie.

Le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à cette cérémonie commémorative.

LE MOT DU MAIRE

Chères Lamelouziennes, chers Lamelouziens,

C'est avec beaucoup de sincérité que je m'adresse à vous à travers ce bulletin municipal, pensé comme un espace d'échanges, d'informations et de proximité entre la municipalité et chacun d'entre vous.

Être maire d'un village comme Lamelouze, ce n'est pas seulement gérer une commune. C'est porter une responsabilité humaine, défendre une identité, préserver un cadre de vie et préparer l'avenir sans jamais oublier ce qui fait notre force : notre attachement à nos racines cévenoles et à la vie de village.

Notre commune avance avec ses moyens, mais aussi avec une volonté forte : celle de rester vivante, accueillante et solidaire. Les petites collectivités rurales doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses contraintes, notamment financières et administratives. Pourtant, malgré ces difficultés, nous continuons à agir avec détermination, dans un esprit de responsabilité et de respect de l'intérêt général.

Chaque décision prise engage la commune et son avenir. C'est pourquoi notre action repose sur une exigence simple : gérer avec rigueur chaque euro public, défendre les intérêts de Lamelouze avec sérieux et agir dans un esprit de transparence et de confiance.

Ces derniers mois ont montré que, même dans un petit village, il est possible de porter des projets utiles et ambitieux. Qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de l'amélioration de notre cadre de vie ou du maintien de services essentiels, notre volonté reste la même : faire progresser Lamelouze tout en respectant son âme.

Je suis profondément convaincu que l'avenir de notre commune repose sur un équilibre entre modernité et authenticité, entre développement et qualité de vie, entre projets et proximité humaine. Rien de durable ne se construit sans dialogue, sans écoute et sans respect mutuel.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, les bénévoles associatifs et chacun d'entre vous pour votre engagement, votre confiance et votre attachement à notre village.

Continuons ensemble à faire vivre Lamelouze, avec simplicité, respect et fierté.

Bruno BIONDINI

LA REDACTION

J'aurai le privilège d'être votre « plume » afin de vous relater les informations sur les actualités et les événements passés et à venir.

Je tâcherai d'agrémenter quelques instants de votre quotidien avec la page loisirs où vous trouverez jeux (mots fléchés, mots croisés, sudoku...), des idées recettes, des trucs et astuces et quelques anecdotes.

Sylviane LARGUIER avec l'aide de l'équipe municipale

REPAS DES AINES

Le samedi 13 décembre 2025, nous nous sommes retrouvés au restaurant Lou Raïol pour offrir à nos aînés un moment de convivialité autour d'un excellent repas. Nous avons échangé longuement et partagé de franches rigolades avant de se dire « a l'an que ven ».

C'était sans savoir que Lou Raïol baissait définitivement le rideau quelques jours plus tard.

Cependant, pas d'inquiétude : nous nous retrouverons tous ensemble en décembre 2026 dans un autre lieu pour partager ripailles et bonne humeur.



LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Le 31 janvier 2026, dans la salle polyvalente de la commune, Bruno BIONDINI a présenté ses vœux aux Lamelouziennes et Lamelouziens, en présence de Monsieur Laurent BURGOA (Sénateur du Gard), Monsieur Patrick MALAVIEILLE (Vice-Président du Conseil Départemental du Gard, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Ales Agglomération, Maire Honoraire de la Grand Combe), ainsi que des élus des communes voisines.

Nous étions nombreux à assister à ce moment de cohésion autour du verre de l'amitié.



LE RECENSEMENT

Autre temps fort de notre vie démocratique : la campagne de recensement du 15 janvier au 14 février 2026.

Notre agent recenseur – Monsieur Miloud ESSATI a mené à bien le recensement de la population de Lamelouze. Bon nombre d'administrés ont adopté l'outil informatique afin de répondre au questionnaire.

Monsieur ESSATI a pu se rendre chez les personnes dont le recensement s'est effectué de manière plus « traditionnelle ». Nombre d'habitants : 139



PRISE DE FONCTION DE NOTRE SECRETAIRE DE MAIRIE

Tout d'abord, merci à Chrystelle BIONDINI d'avoir assuré une longue période de transition. Elle a su occuper la fonction plusieurs mois afin de remplir les obligations administratives et satisfaire les administrés avant la prise de fonction de notre Secrétaire Générale de Mairie – Madame Claude-Lise RIBOT le 02 mars 2026.

Nous lui souhaitons la bienvenue ou plutôt un bon retour parmi nous. En effet, Madame RIBOT a déjà occupé par le passé le poste de secrétaire de mairie à Lamelouze pendant 8 ans.

Depuis le 02 mars 2026, Claude-Lise RIBOT est à votre disposition en Mairie pour vous aider dans vos démarches administratives du lundi au jeudi de 8 h à 15 h 30.



ELECTIONS MUNICIPALES du 15 mars 2026

Le Conseil Municipal a pris ses fonctions le 20 mars 2026 en élisant Bruno BIONDINI comme Maire et les adjoints.

A l'issue de ce premier conseil municipal de la mandature, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts, conformément à la tradition républicaine.





Bruno BIONDINI
Maire



Thierry SOUSTELLE
1^{er} Adjoint



Sylviane LARGUIER
2^{ème} Adjoint



Serge LACROIX
3^{ème} Adjoint



Jean-Max RENOUX
Conseiller Délégué
Numérique



Jean-Luc CHABROL
Conseiller Municipal



Marjorie RIVIER
Conseillère Municipale



Sarah CHABROL
Conseillère Municipale



Romain PIALAT
Conseiller Municipal



Christiane LACROIX
Conseillère Municipale



Jean-Pierre DEMONTOY
Conseiller Municipal

REUNION CHASSE

Le 02 avril 2026 une réunion s'est tenue au Col de la Baraque en présence d'élus de notre commune et de communes avoisinantes, de riverains et de représentants d'instances gouvernementales. Cette réunion a eu pour objectif de rapporter une situation alarmante quant aux dégâts occasionnés par les sangliers sur la commune. Conscients de la situation, les parties prenantes ont su trouver des axes de conciliation et de solution afin de préserver au mieux notre territoire et nos exploitations.



TRAVAUX

- Le Département a effectué le débroussaillage des routes départementales 32, 432 et 532.
- Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage (OLD), les Jardins du Galeizon sont intervenus sur les routes communales du Moulinas et du Crouzet.
- Un entretien courant a été réalisé par les Jardins du Galeizon sur les autres routes communales.
- Le nettoyage des bords de route a été effectué sur les routes communales avec le tractopelle du SIVU.
- Le Plô : un gros élagage a été nécessaire cette année avec mise à disposition du bois aux administrés intéressés (information transmise par Illiwap).
- Durant 2 samedis consécutifs, nombreux étaient les bénévoles qui ont répondu présents pour nettoyer le Plô.
- Le 24 mars 2026, un ramassage de 35 pneus a été effectué par les adjoints suite à un dépôt sauvage sur la route départementale 32.



BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	197 589.89
012	Charges de personnel et frais assimilés	49 500.00
014	Atténuations de produits	7 000.00
023	Section à section	50 000.00
65	Autres charges de gestion courante	76 850.00
67	Charges spécifiques	50.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	100.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		381 089.89

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	247 662.11
73	Impôts et taxes	69 337.00
74	Dotations et participations	59 194.78
75	Autres produits de gestion courante	4 896.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		381 089.89

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
1068	Excédent de fonctionnement d'investissement	5 512.43
20	Immobilisation incorporelle	15 897.71
21	Immobilisation corporelles	89 486.57
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		110 878.71

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
1	Solde d'exécution sect° d'investissement	21 570.36
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 516.35
13	Subventions d'investissement	28 792.00
21	Virement de la section de fonctionnement	50 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		110 878.71

EVENEMENTS A VENIR : A VOS AGENDAS POUR RESERVER LES DATES !

Samedi 06 juin 2026 à partir de 18 h :

Soirée repas champêtre au Plô. Toute la population lamelouzienne est conviée à participer à cette soirée. Un bon repas, accompagné d'un fond musical et de bonne humeur : moments de douceur, d'unité et de plaisir assurés.

Des élus se proposent de venir chercher à domicile les personnes sans possibilité de locomotion et bien sûr de les ramener dès expression de leur souhait de rentrer.

Participation de 10 euros par personne pour le repas sachant qu'une partie sera pris en charge par l'APAL.

Samedi 13 juin 2026 :

Suite à la consultation que nous avons menée, il en résulte que 82 % des sondés sont favorables au passage du rallye tel que l'année précédente et 18 % contre.

Malgré le résultat, le rallye ne passera pas cette année dans le village car 600 mètres de route communale empiètent sur la commune de Saint Martin de Boubaux.

Samedi 18 juillet 2026 :

Fête du village

Dimanche 09 août 2026 :

Marché artisanal

5 ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE

1. L'APAL (Association pour l'Animation de Lamelouze)
2. L'Association Intercommunale de Chasse Lamelouze-Soustelle
3. L'Association de Chasse Les Amis de Lamelouze
4. L'Association Sentier : activités artistiques en relation avec la nature
5. L'Association Pep's : valorisation et promotion de l'engagement citoyen entre la Commune et l'Association en faveur des jeunes et des familles

ETAT-CIVIL

Décès : Madame Edith Pauline Antoinette FROMAGE le 8 janvier 2026 à ALES à l'âge de 94 ans

JEUX ANECDOTES HUMOUR RECETTES TRUCS ET ASTUCES

Rubrique Humour :

« Ma femme et moi avons été victimes d'une intoxication à l'eau minérale :
Nous avons porté plainte Contrex.
Et comment le Vittel ?
Mal : elle est dans un Salvétat !
Elle n'a pas été Hépar niée...
Ne te laisse pas faire : Badoit jusqu'au bout ! »

Rubrique Trucs et astuces :

Comment avoir des légumes bien verts après cuisson ?

Pour que vos légumes verts (petits pois, haricots, épinards, asperges,) conservent leur belle couleur appétissante, ajoutez une demi-cuillère de bicarbonate de soude dans l'eau de cuisson. Le tour est joué !

Comment monter facilement les blancs en neige ?

Plutôt que la pincée de sel, testez le bicarbonate de soude pour obtenir des blancs d'œufs bien fermes. Sans oublier que le secret réside surtout dans la manière de les fouetter : débutez doucement puis augmentez la vitesse quand les œufs commencent à mousser.

Comment conserver ses fruits plus longtemps ?

Votre corbeille de fruits fait grise mine ? Placez-y un bouchon de liège coupé en deux : en absorbant l'humidité, il empêche que les fruits ne mûrissent et pourrissent trop vite.

Recette : LA COUPETADE (dessert traditionnel lozérien qui était réalisé souvent à la ferme avec des restes de pain dur, pour ne pas le gâcher)

Ingrédients pour 4 personnes :

200 grammes de pain dur

500 ml de lait bouillant + 100 ml de lait froid

3 œufs

100 grammes de sucre fin

40 grammes de raisins secs

Si vous aimez vous pouvez ajouter 100 grammes de pruneaux dénoyautés

Une demi-gousse de vanille ou un sachet de sucre vanillé

Préparation :

Coupez le pain en morceaux et mettez-le au fond de votre moule

Versez dessus 100 ml de lait froid

Ajoutez les raisins secs et les pruneaux par-dessus

Faites bouillir 500 ml de lait dans une casserole avec la demi gousse de vanille ou le sucre vanillé

Battez les œufs avec le sucre dans un saladier et versez ce mélange dans le lait bouillant, tout en continuant de bien remuer

Versez ce mélange dans le plat où vous avez mis le pain et les fruits secs. Le pain va vouloir remonter à la surface mais n'hésitez pas à l'aplatir avec une spatule !

Enfournez dans le four préchauffé et faites cuire à 170 degrés pendant 40 minutes idéalement au bain-marie.

A déguster une fois froid !



LES ADRESSES UTILES

MAIRIE DE LAMELOUZE : OUVERTURE AU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI DE 8H A 15H30

Monsieur Bruno BIONDINI : 06 69 72 12 14

Monsieur Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58 - 09 82 30 87 38

Madame Sylviane LARGUIER : 06 22 08 10 00

Monsieur Serge LACROIX : 06 70 98 95 92

LA BOX MEDICALE LAMELOUZE 7J/7 : 04 48 15 08 82

Horaires d'ouverture : de 8 h à 20 h du lundi au vendredi

De 9h à 19h le samedi et de 10h à 16h le dimanche

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

MAISON MEDICALE OU URGENCE DE L'HOPITAL D'ALES : Téléphoner au 15

POLE DE SANTE : 50 impasse du clocher 30110 CENDRAS – 04 34 24 22 09 – 09 75 49 17 53

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL : 18 rue de la Clède 30110 LA GRAND COMBE

CABINETS INFIRMIERS DU SECTEUR : (les infirmières des deux cabinets se déplacent à domicile)

BRANOUX : 06 14 77 57 23 – 06 18 79 32 09

Ou BRANOUX : 06 72 03 54 07 - clo.6lafond@outlook.fr

ALES AGGLOMERATION :

Bâtiment ATOME : 2 rue Michelet 30100 ALES 04 66 78 89

Mairie Prim' : 11 rue Michelet 30100 ALES 04 66 56 11 00

ENEDIS : En cas de panne : 24H/24H : 09 72 67 50 30 (appel non surtaxé)

REAAL : en cas d'urgence sur le réseau d'eau potable, téléphoner au 04 66 54 30 90

CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC à Cendras (garderie des scolaires) : 04 66 78 69 82

